Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 04/11/2026

Autoland rappelle Produit biocide nettoyant pour climatisation – Fresh Linen – 200 ml



- Noms des modèles ou références concernés : **Fresh Linen 200 ml – Réf. ME95426645**
- Marque : **Autoland**
- **GTIN 5900304013216 Lot Tous les lots**
- Conditionnements : **Conditionnement de 200 ml.**
- Informations complémentaires : **Produit AUTOLAND Fresh Linen, 200 ml, destiné au nettoyage et au rafraîchissement des systèmes de climatisation. Produit commercialisé en ligne sur la plateforme ManoMano.fr.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **EXTRASTORE – vente à distance via la plateforme ManoMano.fr. Produit fourni par MEGASAM24.PL PROSTA SPÓLKA AKCYJNA, ul. Grzybowska 87, 00-855 Varsovie, Pologne.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Absence d'informations obligatoires en langue française concernant la composition, les dangers et les précautions d'utilisation. Ces défauts d'étiquetage peuvent empêcher les consommateurs d'identifier les risques associés à l'utilisation du produit**
- Risques encourus par le consommateur : **Risque chimique**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

CONTACT

- Numéro de contact : **00484222144437**
- Informations complémentaires publiques : **Le produit concerné a été commercialisé jusqu'au 17 septembre 2026. Le produit concerné a été retiré de la vente sur la plateforme ManoMano.fr et sa remise en vente a été bloquée. Si vous êtes néanmoins en possession de ce produit, nous vous invitons à cesser de l'utiliser et à contacter le vendeur afin d'organiser sa restitution et son remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre